

Estimation des frais scolaires pour les élèves de 5ème secondaire

Année scolaire 2026 – 2027

Chers Parents,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais pour l'année scolaire 2026-2027 qui seront réclamés par notre école.

Les frais liés à la scolarité sont clairement définis par les articles 1.7.2-1 à 1.7.2- 7 du code de l'enseignement fondamental et secondaire.

Certains montants pourront être légèrement adaptés en fonction du coût réel. Des activités pédagogiques pourraient être organisées en dernière minute en fonction de l'actualité.

FRAIS SCOLAIRES	Montant estimé						
OBLIGATOIRES	S5	S5 sc	S5 géo	S5 latin	S5 éco	S5 hist	S5 imm
Photocopies	Max 50€						
Activités/sorties pédagogiques dans le cadre du cours de français (cinéma, pièce de théâtre, musée des beaux-arts,...)	Max 80€						
Visite d'un site minier dans le cadre du cours d'histoire	50€						
Visite de musées				100€			
Voyage à Rome				430€			
Visite du Planétarium/Atomium			70€				
Visite BCE et Francfort					350€		
Visite au parlement Européen – Bruxelles					35€		
Voyage scientifique		380€					
Sortie(s) pédagogique(s)						60€	
Echange linguistique avec une école Anversoise							25€
Voyage linguistique – Maastricht							290€
Journée sportive – sauf Sport élite	40€						
Activités sportives (natation, patinoire et escalade)	Max 50€						
Journal de classe* ¹	0€						
Badge* ²	0€						
FACULTATIFS							
Opéra, cirque, danse dans le cadre du cours de français	8€						
Journée parc d'attraction Disneyland début juillet	Max 150€						
Voyage à Amsterdam du 03 au 05/04	350€						
Voyage artistique	150€						
t-shirt de gym	7€						
PRET DU LIVRE							
Manuel <i>english file upper intermediate</i>	9.87€						
Manuel <i>english file intermediate</i>	9.87€						
Manuel <i>aula international plus 1</i> - espagnol	9.85€						
SERVICES PROPOSES							
Intendance :							
• Repas	4€						
• Sandwich	2.5€						
• Consommation	1.2€						
Location de casier	10€						
Pochette photo individuelle et de groupe	15€						

(*1) toute demande de renouvellement coûtera 2.75€ - au bureau de Mme la Directrice Adjointe

(*2) toute demande de renouvellement coûtera 4€ - au bureau A006 chez Mme Le Cabec

Informations pratiques :

- Les frais scolaires sont réglés par virement bancaire. Pour chaque paiement, l'enfant reçoit un courrier comprenant un bulletin de virement et la communication spécifique à utiliser.
- Le décompte des frais de l'année scolaire en cours est accessible via la plateforme « Ecole en ligne ».
- Lorsqu'un montant d'une activité dépasse 50€, un échelonnement de paiement est automatiquement prévu.
- En cas de difficulté financière, une demande peut être introduite par mail à l'attention de la Direction à l'adresse suivante : paiementisis@arv.be.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

La Directrice f.f.,

S. Cornez



Coupon-réponse à remettre au titulaire de classe

Nom et prénom de l'élève : Classe :

☐ J'ai pris connaissance de l'estimation des frais scolaires obligatoires et facultatifs pour l'année scolaire 2026-2027.

☐ J'accepte le principe de ces frais obligatoires et facultatifs ainsi que les modalités de paiement communiquées par l'école.

Fait à, le / / 2026.

Signature du parent ou responsable légal :

--